



Lancement de sa première politique de développement social

Une vision commune sur le plan social et communautaire pour une action concertée des villes de la MRC de Thérèse-De Blainville

Sainte-Thérèse, le 21 novembre 2023 – La MRC de Thérèse-De Blainville a dévoilé sa toute première politique de développement social, issue d'une concertation des acteurs socio-économiques de la région, sous la responsabilité de la Table action sociale de la MRC de Thérèse-De Blainville.

Le président de la table, Christian Charron, également maire de la Ville de Sainte-Thérèse, a tenu à souligner l'apport inestimable de tous les partenaires et citoyens qui ont participé à cette démarche : « Cette implication citoyenne nous a permis d'identifier 5 axes d'intervention interreliés, de définir des orientations, de nous fixer des objectifs et surtout des pistes d'actions concrètes selon chacun de ces axes, tout cela en adéquation avec notre réalité régionale ».

Les travaux de la table se sont échelonnés sur plusieurs mois. Ils ont été inspirés par une volonté d'encourager l'inclusion et la participation sociale, afin de pouvoir agir de façon pertinente sur le plan local et d'ajouter une plus-value dans la dynamique territoriale tout en favorisant un développement durable. Ainsi, les 5 axes d'intervention identifiés au cours de l'exercice sont tous interreliés pour répondre aux enjeux :

Prôner l'inclusion, l'épanouissement et le bien-être des personnes

Plusieurs segments de la population font face à des difficultés importantes qui font obstacle à leur plein épanouissement et leur inclusion. Fort de ce constat, l'axe 1 de la politique vise à accentuer la concertation et le partenariat des groupes sociaux pour assurer une réponse en phase avec les besoins actuels et émergents des personnes les plus vulnérables sur le territoire de la MRC.

Favoriser la sécurité alimentaire de la population

La sécurité alimentaire de la population est difficilement assurée en raison de la conjoncture économique. L'axe 2 comporte plusieurs mesures visant à prioriser ce secteur d'intervention sociale pour les prochaines années. Plusieurs organismes sont présents sur le terrain offrant déjà divers services.

Placer l'habitation et le milieu de vie au centre de notre action

Le territoire de la MRC vit les mêmes problématiques que de nombreuses municipalités du Québec. L'accès à une habitation à coût abordable et répondant aux besoins diversifiés de la population est une préoccupation majeure. De nombreuses pistes d'action ont été suggérées dans l'axe 3 afin de soutenir le développement du logement social sur tout le territoire. Pour la table, le milieu municipal est interpellé pour prendre davantage de leadership dans ce domaine et le partenariat doit être plus efficient entre les gouvernements provincial et fédéral, les municipalités et les organismes communautaires.

Encourager la mobilité durable

La capacité des personnes à se déplacer permet la recherche et l'intégration à l'emploi, l'utilisation des services sociaux et de santé, l'accès à la formation, l'utilisation de services communautaires, la participation à des activités de tout ordre. À cet effet, le portrait du territoire en matière de transport collectif révèle des lacunes importantes. L'axe 4 propose à cet effet plusieurs pistes d'action visant à développer une offre de transport collectif abordable et diversifiée.

Soutenir les services communautaires et l'économie sociale

Les nombreux organismes communautaires et du secteur de l'économie sociale sont un maillon essentiel du développement social de notre territoire offrant au quotidien un accompagnement, des services de proximité et la défense des droits des personnes. Ils doivent cependant consacrer une partie importante de leur temps et de leurs ressources pour obtenir le financement requis et assurer leur pérennité. Par l'axe 5 de sa nouvelle politique, la MRC vise notamment à assurer la continuité, la consolidation et le développement des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale.

« La Politique de développement social de Thérèse-De Blainville est le fruit d'un long processus de réflexion et de concertation et d'une démarche démocratique et respectueuse des mœurs et traditions de notre milieu, dont la mise en commun des compétences territoriales constitue la clé de voute pour son succès. Je tiens à féliciter et remercier l'ensemble des parties prenantes » de conclure le préfet de la MRC de Thérèse-De Blainville et maire de la Ville de Rosemère, Eric Westram.

À propos de la MRC de Thérèse-De Blainville

La MRC de Thérèse-De Blainville est située sur la Couronne Nord de Montréal. Elle est l'une des MRC constituantes de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et est aussi, la porte d'entrée de la région des Laurentides. Sa population est proche de 165 000 habitants répartie sur une superficie de 207 km² et dans sept (7) Villes : Blainville, Boisbriand, Bois-des-Filion, Lorraine, Rosemère, Sainte-Anne-des-Plaines et Sainte-Thérèse. C'est un territoire qui offre les avantages de l'attractivité à la fois de la région métropolitaine et des Laurentides. Outre le fait que la MRC soit desservie par une ligne de train de banlieue, par trois gares et par de nombreux circuits d'autobus, elle est aussi arborée de trois autoroutes (A13, A15, A640 et très prochainement A19) et de la Rivière des Mille-Îles. En fait, c'est un territoire où il fait bon vivre et travailler!

Source : Kamal El-Batal, DBA. Adm.A.
Directeur général et secrétaire-trésorier
MRC de Thérèse-De Blainville – 450 621-5546